



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 novembre 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 24 novembre 2017

Publié le 4 décembre 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Louise MARIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	M. Denis HAMEAU	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Stéphanie MODDE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Céline TONOT
Mme Danielle JUBAN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Claude GIRARD	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Hervé BRUYERE	M. Adrien GUENE
M. Benoît BORDAT	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Cyril GAUCHER
M. Charles ROZOY	M. Guillaume RUET	M. Alain DE MACEDO.

Membres absents :

M. Didier MARTIN	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. François HELIE	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. Édouard CAVIN	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean ESMONIN	Mme Chantal OUTHIER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
Mme Lydie CHAMPION	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Jean-Philippe MOREL
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.
	M. Patrick BAUDEMONT suppléé par M. Alain DE MACEDO.

OBJET : Projet métropolitain

Dans sa séance du 6 mars, le conseil de communauté a émis un avis favorable au projet de transformation de la Communauté urbaine du Grand Dijon en Métropole et engagé les 24 communes membres à se prononcer sur cette transformation.

Le décret n°2017-635 du 25 Avril 2017 a porté Création de la métropole dénommée « Dijon Métropole ».

Suite à la délibération du conseil métropolitain du 29 juin 2017 approuvant les statuts de la métropole, et aux délibérations des communes, un arrêté préfectoral portant statuts de Dijon Métropole a été signé le 20 novembre 2017, clôturant la phase administrative de cette transformation..

Pour autant, celle-ci ne saurait se limiter à cette seule procédure administrative. Devenir métropole, c'est porter une ambition, celle de se projeter avec audace dans l'avenir, porter une volonté, celle d'un développement durable et dynamique, porter un espoir, celui de mobiliser de fédérer, de partager.

Dans cette optique, et dans le prolongement de notre projet de territoire, dès le début de 2017, une démarche a été entreprise en vue de l'élaboration de notre Projet métropolitain.

Un Comité de Pilotage, sous la présidence de MM. Pribetich et Almeida, s'est réuni à plusieurs reprises en vue de donner corps à ce projet. Une première ébauche a été présentée lors de la journée métropolitaine des élus le 9 septembre dernier. Cette journée a été l'occasion de débattre de la question de la « métropolisation ». Les différentes remarques et amendements formulés depuis ont permis de préciser ce Projet et de le présenter au bureau métropolitain réuni le 9 novembre 2017.

Simultanément à ces travaux ont été conduites les premières discussions avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Côte-d'Or, ainsi qu'avec l'Etat et les communautés de communes voisines, pour évoquer avec eux les raisons de cette transformation en métropole et les ambitions et projets que Dijon Métropole souhaite porter.

À ce stade des travaux en cours, il est proposé au Conseil d'approuver le Projet métropolitain, tel que présenté en annexe.

Construit sur la base d'un état des lieux ciblé sur les enjeux métropolitains, il propose cinq orientations majeures et près de 70 actions, regroupées sous 12 thématiques.

Toutes les composantes de l'identité du territoire de Dijon Métropole sont mobilisées, au service de son développement et de son rayonnement économique, social et culturel.

Ce projet sera au cœur des actions de Dijon Métropole pour les prochaines années.

Il est aussi à la base des négociations en cours avec le Département et avec la Région qui pourraient rapidement se concrétiser par la signature de protocoles d'accord et contrats qui permettront de mobiliser des financements et des partenariats autour des premières actions métropolitaines qui nous mobilisent.

Le Projet métropolitain fera l'objet d'une publication illustrée qui sera largement diffusée .

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- d'approuver le Projet Métropolitain de Dijon Métropole.

SCRUTIN : POUR : 62
CONTRE : 0

DONT 8 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 12
NE SE PRONONCE PAS : 0